PROJET DE REFORME DES RETRAITES

**GOUVERNEMENT ET PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ONT CLAIREMENT FAIT LE CHOIX DU « PASSAGE EN FORCE » !**

***La crise de l’épidémie de Coronavirus qui démarre brutalement dans notre pays a quelque peu éclipsé, c’est le moins que l’on puisse dire, les autres sujets de l’actualité, reléguant, par exemple, le projet de réforme des retraites à la fin des journaux…***

***APRÈS LE « 49-3 SYNDICAL », LE « 49-3 POLITIQUE » !***

Et pourtant, nous subissons, depuis plusieurs mois, un « **49-3 syndical** » comme jamais nous n’en avions connu ! En effet, après avoir gardé secret le plus longtemps possible la présentation de son projet de réforme des retraites, le Gouvernement a mené une **« concertation » (et jamais une négociation loyale et sincère** comme une réforme d’une telle ampleur le nécessitait absolument !) tout à fait inédite : il a écouté, poliment, l’ensemble des organisations représentatives, des salarié(e)s comme du patronat, et…RIEN ! **Il a maintenu son projet d’origine, et rien que son projet d’origine, pourtant très largement rejeté par les français !**

Aujourd’hui, le Premier Ministre vient de décider d’engager la responsabilité de son Gouvernement en actionnant **l’article 49-3 de la Constitution.** Ce « **49-3 politique** » est très simple : si aucune motion de censure contre son Gouvernement n’est adoptée par l’Assemblée Nationale**, le texte du projet de réforme des retraites sera considéré comme adopté, SANS QU’IL Y AIT BESOIN D’UN VOTE !**

Il ne nous appartient pas, en qualité de syndicat représentatif des salarié(e)s du secteur bancaire, de prendre position officiellement sur une décision qui relève exclusivement de la sphère politique**. Le SNB/CFE-CGC a toujours été très attaché à son indépendance et à son apolitisme ! Mais rien ne nous empêche d’apporter quelques commentaires !**

**Sur la forme tout d’abord !** Convoquer, le samedi 29 février, un Conseil de Défense puis un Conseil des Ministres exceptionnels consacrés à la « crise du Coronavirus » et…. **en profiter pour faire adopter « en catimini » le recours au 49-3** sur la réforme des retraites ! Le Gouvernement et le Président de la République ne voulaient vraiment pas que les français, légitimement préoccupés par l’épidémie qui se développe, **soient informés de leurs funestes intentions !**

**Sur le fond ensuite !** Recourir au 49-3, **c’est stopper tous les débats parlementaires et faire adopter SANS VOTE le projet.** C’est aussi, bien évidemment, empêcher les députés de faire adopter les amendements qui devaient être présentés et débattus, dont ceux proposés par la **CFE-CGC** et le SNB/CFE-CGC. C’est donc bien un brutal « passage en force ». Après la « démocratie sociale » bafouée par la pseudo-concertation, c’est **la « démocratie politique » qui est malmenée…**



Les organisations syndicales qui s’opposent à ce projet de réforme des retraites, et en demandent désormais le retrait pur et simple, se sont réunis dès le lundi 2 mars matin. Elles ont adopté la déclaration commune suivante :

*Loin de chercher à apaiser le climat social actuel, le Président de la République et son Gouvernement s’entêtent à* ***imposer un projet de réforme des retraites inutile économiquement et dangereux socialement,*** *et dont une très large majorité de français ne veut pas. La responsabilité de la situation actuelle incombe donc entièrement à leur intransigeance et, désormais à leur brutalité d’action.****A prendre ou à laisser, rien d’autre ! Nous ne pouvons l’accepter…***

*Pour ce qui nous concerne,* ***nous sommes prêts à travailler immédiatement et à nous mettre à la table de négociations pour améliorer tout ce qui doit ou peut l’être dans notre système actuel de retraite par répartition !***

**SI LE SNB ET LA CFE-CGC NE PARTICIPENT PAS AUX ACTIONS LOCALES ENGAGEES SOUS FORME DE GREVES ET/OU DE MANIFESTATIONS, LEURS MILITANT(E)S CONTINUENT LEURS ACTIONS -SOUS D’AUTRES FORMES- POUR OBTENIR LE RETRAIT DE CE PROJET !**